



Formulaire de demande d'utilisation des panneaux électroniques

Ville de Sillé le Guillaume

Les panneaux électroniques de la commune sont ouverts :

- aux associations ou organismes domiciliés à Sillé le Guillaume
- aux associations et organismes organisateurs d'un événement sur la commune

dans les conditions définies par la charte d'utilisation du 19 novembre 2012.

Pour valider votre demande de publication de message sur les panneaux électroniques, veuillez remplir le formulaire ci-dessous et l'adresser à la mairie 3 semaines au moins avant la date de parution souhaitée :

par courriel : mairie@sille-le-guillaume.fr, par fax : 02 43 52 15 19

Association / Organisme :

Nom - Prénom du demandeur :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Le message sera rédigé par les services de la mairie. Nous vous invitons à fournir ci-dessous les informations répondant de façon précise et concise aux questions suivantes :

Quoi ?

Quand ? (date et heure)

Qui ? (facultatif selon l'objet)

Où ? (lieu selon l'objet)

Comment ? (tél., tarif ...)

Date de diffusion souhaitée (*)

() Les date et durée de parution sur le(s) panneau(x) seront définies par la mairie conformément à la Charte d'utilisation.*

A Sillé le Guillaume, le

Signature (le déclarant reconnaît avoir pris connaissance de la Charte d'utilisation des panneaux électroniques)